CÉGEP DE
RIVIÈRE-DU-LOUP

L'ÉVALUATION POSITIVE ET QUALITATIVE DU FRANÇAIS PAR L'EMPLOI D'UNE GRILLE CRITÉRIÉE COMMUNE

GUIDE PRATIQUE

À L'USAGE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

« Les élèves doivent être les premiers à se soucier de la langue dans toutes les disciplines, puisqu'ils l'utilisent eux-mêmes, mais pour y arriver, ils ont besoin de l'aide des enseignants de toutes les disciplines, en plus de celle de leur enseignante ou de leur enseignant en français. »

Fortier, G. et Préfontaine, C. (2004). Le français écrit dans toutes les disciplines : d'abord la responsabilité de l'élève. *Vie pédagogique,* avril-mai(131), p. 44.

1. MISE EN CONTEXTE

L'évaluation du français écrit à l'aide de la grille qualitative est une pratique prescrite par la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages locale (PIÉA) depuis une dizaine d'années déjà. Certaines recherches ainsi que les rapports d'experts du réseau collégial publiés récemment indiquent que cette orientation semble la direction à privilégier pour soutenir le développement des compétences langagières des élèves. Par ce guide d'accompagnement du personnel enseignant, le Cégep met à la disposition des départements et des programmes un moyen d'intervention actualisé favorisant un usage du français écrit de qualité.

Buts :

- Établir une définition commune de la compétence langagière, et plus particulièrement de la compétence rédactionnelle, tant dans la formation générale que spécifique, tout en identifiant les attentes en matière de maitrise de la langue au niveau collégial;
- Adopter une perspective axée sur le renforcement, le soutien, la valorisation et l'apprentissage, au lieu de se limiter à une approche de pénalisation;
- Développer un outil d'évaluation harmonisé pour fournir une rétroaction cohérente et structurante aux élèves;
- Identifier des stratégies d'intervention en classe pour aider les élèves à améliorer leurs écrits disciplinaires.

Initiatives du Cégep de Rivière-du-loup

2013	**Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) (4.1.16.2)** Mention de l'évaluation positive de la langue dans toutes les disciplines, mais mise en application difficile étant donné l'approche quantitative de la grille d'évaluation suggérée
2015	**Rapport du Réseau Repfran sur la valorisation et l'amélioration du français dans les collèges** Réflexions sur l'évaluation de la langue, par exemple, les normes du genre désormais considérées dans la compétence langagière
2021	***Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur* (PARES) 2021-2026**
	***La réussite au cégep : regards rétrospectifs et prospectifs* (rapport de la Fédération des cégeps)** Le Département de français, langue et littérature considère que plusieurs des pratiques à impact élevées mentionnées peuvent être appliquées à l'évaluation de la langue
2022	**Plan stratégique du Cégep de Rivière-du-Loup 2022-2027 : Mettre en œuvre des mesures éprouvées de soutien à la persévérance et à la réussite (1.1.3) et Appliquer des pratiques d'évaluation cohérentes (1.2.4)**
	Chantier local sur la réussite : consultation des départements et services dans le cadre du PARES Le Département de français, langue et littérature mentionne son désir d'avoir une approche d'évaluation de la langue plus appréciative, plus globale et plus équitable Plusieurs départements et programmes révèlent leur besoin d'améliorer leurs pratiques en matière d'évaluation de la langue écrite
	***La maîtrise du français au collégial : le temps d'agir* (rapport du comité d'expertes sur la maîtrise du français au collégial)** Mention que l'évaluation de la langue est une responsabilité partagée (ce qui est déjà le cas localement depuis 2013)
2023	**Politique sur l'usage et la qualité de la langue française** L'utilisation d'un français de qualité y est présentée comme essentielle à la réussite et à la diplomation
	Plan stratégique du ministère de l'Enseignement supérieur 2023-2027
2024	***Regards croisés sur les conditions de réussite éducative des premiers cours de littérature et de philosophie au cégep* (rapport découlant du PARES)**
	Journée pédagogique au Cégep de Rivière-du-Loup : *L'évaluation de la qualité de la langue dans toutes les disciplines*
2025	**Diffusion du *Guide CLEF* à toute la communauté étudiante et enseignante** Outil pour soutenir le développement des compétences langagières

2. LE NIVEAU ATTENDU DE LA PART DE LA POPULATION ÉTUDIANTE AU COLLÉGIAL QUANT À LA MAITRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE ÉCRITE

Voici un tableau présentant les attentes ministérielles en ce qui concerne la qualité de la langue écrite :

À l'Épreuve unique de français, langue d'enseignement, en 5e secondaire	À l'entrée au collégial, dans le 1er cours de littérature *Communication orale et écrite*	À l'Épreuve uniforme de français (EUF), à la fin des études collégiales	Poursuite du parcours dans le milieu universitaire ou professionnel
Rédaction d'un texte de **500 mots** 1 erreur / 12-15 mots	Rédaction d'un texte de **600 mots** 1 erreur / 20 mots	Rédaction d'un texte de **900 mots** 1 erreur / 30 mots	Compétences en développement dans les écrits professionnels
	Responsabilité partagée entre toutes les disciplines de la formation collégiale pour amener les élèves à ce niveau		

Il est donc possible de constater une progression quant au niveau de maitrise de la langue attendu de la population étudiante durant son parcours au collégial.

Pour aider les élèves à atteindre les exigences collégiales dans leur maitrise de la langue, il est essentiel que toute la communauté collégiale collabore étroitement. En mettant l'accent sur la maitrise du français, le personnel enseignant jouera un rôle clé pour les encourager à prendre cet enjeu au sérieux, tant durant leurs études qu'en préparation à leur future carrière professionnelle.

Voici différents moyens pour soutenir collectivement le développement de la compétence langagière :

- La valorisation de l'identité professionnelle par la mise en valeur d'une langue parlée et écrite de qualité;
- La description explicite des consignes de rédaction liées au critère de la langue (le genre de texte à produire dans votre discipline, le niveau de langue, etc.);
- L'utilisation d'une grille commune d'évaluation;
- L'utilisation de codes de correction simples, mais communs à l'ensemble du personnel enseignant afin de permettre une rétroaction efficace dans tous les cours;
- La création de lignes directrices départementales dans la correction de la langue pour assurer une cohésion;
- La transmission de rétroactions aux élèves (commentaires, références au *Guide CLEF* et au CEF, etc.);
- La planification du temps nécessaire à la révision et à la correction en rendant disponibles des outils : dictionnaires papier, Antidote, *Guide CLEF*, etc.;
- La mise à disposition d'outils de révision et de correction dans la classe;
- La promotion du Centre d'entrainement en français (CEF) et l'invitation du CEF-volant dans vos cours.

3. L'ÉVALUATION DE LA MAITRISE DU FRANÇAIS ÉCRIT AU CÉGEP DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Évaluation positive et qualitative par l'emploi d'une grille critériée à échelle descriptive commune

ÉVALUATION POSITIVE ET QUALITATIVE

Adopter une réelle posture d'évaluation par compétence.

Les deux finalités de l'évaluation :

1. Soutenir l'apprentissage
2. Certifier les acquis

Définition de l'évaluation positive :

- Réserver des points pour l'évaluation (exemple : 90 % pour le contenu et 10 % pour la langue, au lieu de 100 % - 10 %).
- Noter la compétence de l'étudiant selon son niveau de maitrise.

L'importance de l'évaluation positive :

- Poser des gestes évaluatifs motivants.
- Modifier le rapport à l'erreur.
- Remettre en question ce qui entre dans la construction de la note.

Définition :

- Porter un **jugement professionnel** sur la maitrise de la langue qui tient compte de divers éléments (par exemple, la nature et la récurrence des erreurs, la complexité des phrases, la richesse du vocabulaire, etc.). Cette approche permet de porter un regard sur la langue de manière contextualisée, en considérant les conditions de réalisation de la tâche et les lignes directrices départementales.
- Porter un **jugement global** qui tient à la fois compte des aspects maitrisés et des aspects à améliorer, contrairement à une approche quantitative qui se focalise principalement sur le décompte du nombre d'erreurs (évaluation normative).

ÉVALUER ≠ PÉNALISER

Les effets de l'évaluation positive et qualitative sur la personne étudiante :

- Développer un rapport positif à la langue française en :
 - » Recevant un portrait clair de son niveau de compétence par la description de la qualité de sa production.
 - » Comprenant mieux son niveau de compétence qui a été défini avec des mots plutôt qu'avec des chiffres.
 - » Diminuant sa peur de commettre des erreurs, ce qui lui donne l'occasion de s'améliorer en prenant certains risques plutôt qu'en se rassurant par la reproduction d'habitudes rédactionnelles trop élémentaires pour le niveau collégial.
- Augmenter son sentiment d'efficacité personnelle (SEP), puisque ce qui est attendu est connu.

PAR L'EMPLOI D'UNE GRILLE CRITÉRIÉE À ÉCHELLE DESCRIPTIVE

Objectifs d'une grille critériée à échelle descriptive :

- **Mesurer** objectivement l'atteinte d'une compétence grâce à des indicateurs prédéfinis.
- **Indiquer** à l'élève son positionnement au regard des indicateurs. Elle permet la rétroaction constructive (grâce aux descripteurs) et elle rend compte de la progression de l'élève dans sa démarche d'apprentissage.

Les avantages de l'évaluation critériée :

- **Favoriser la métacognition :** Permettre à la personne évaluée de savoir ce qu'elle peut faire pour s'améliorer, mais aussi d'être consciente de ses forces et des éléments qu'elle maitrise. La grille, grâce à ses indicateurs et descripteurs, devient donc un **outil de métacognition** développant l'autonomie et l'autorégulation des élèves dans leurs apprentissages.
- **Assurer la transparence et clarifier les attentes : Définir clairement** les critères d'évaluation et préciser ce qui est attendu en termes de résultats.
- **Assurer l'équité :** Assurer que tous les élèves soient évalués selon les **mêmes indicateurs**.
- **Offrir une rétroaction structurée et constructive (traces) :** Offrir un cadre permettant de fournir des **commentaires constructifs**, ce qui favorise l'amélioration de l'élève en lui indiquant clairement là où il se situe.

COMMUNE

Précisions quant à l'utilisation d'une grille commune :

- Recourir à une grille commune ne signifie pas ignorer les réalités propres à chaque département ou programme ni celles de chaque enseignant.
- Utiliser la grille commune demande donc la détermination, par les départements, de **lignes directrices** venant définir leurs standards spécifiques.
- Assurer l'intégration du critère de la langue aux autres critères de l'évaluation est pertinent. C'est pourquoi plusieurs versions de la même grille ont été élaborées pour répondre spécifiquement aux besoins du personnel enseignant.

Les avantages d'utiliser une grille commune :

- **Faciliter le suivi :** Permettre un suivi cohérent des progrès faits par les élèves d'un cours à l'autre et d'une session à l'autre. Par exemple, un outil commun est soutenant pour une **approche-programme**.
- **Améliorer l'efficacité :** Offrir une **référence claire** qui, pour le personnel enseignant, simplifie le processus d'évaluation et d'attribution des résultats, réduisant ainsi le temps de correction.
- **Accroitre la motivation :** Fournir des indicateurs clairs et **récurrents** dans l'ensemble des cours permet aux élèves de s'engager davantage, car ils recevront un message semblable venant de membres du personnel enseignant différents.
- **Garantir la cohérence :** Garantir une évaluation plus **uniforme** entre les différents membres du personnel enseignant de diverses disciplines, transmettant ainsi un message plus cohérent à l'élève.

4. PRÉSENTATION D'EXEMPLES DE GRILLES D'ÉVALUATION QUALITATIVE DU FRANÇAIS ÉCRIT DU CÉGEP DE RIVIÈRE-DU-LOUP

4.1 GRILLE DÉTAILLÉE

CRITÈRE X Qualité de la langue écrite		**Notation associée au critère : X points (x %)**				
		NIVEAUX DE PERFORMANCE				
		SEUIL DE RÉUSSITE ATTEINT			**SEUIL DE RÉUSSITE NON ATTEINT**	
SEUIL DE RÉUSSITE DÉPARTEMENTAL						
INDICATEURS		**EXCELLENTE MAITRISE**	**BONNE MAITRISE**	**MAITRISE SUFFISANTE**	**MAITRISE INSUFFISANTE**	**ABSENCE DE MAITRISE (LACUNES IMPORTANTES)**
LE MESSAGE **est efficace (adapté au genre de rédaction – T) et approprié (choix et précision du vocabulaire (dont celui disciplinaire) - V).**	**T**	Le message est **très efficace** et **très bien adapté** au genre de rédaction.	Le message est **efficace** et bien adapté au genre de rédaction.	Le message est **correct** et **suffisamment adapté** au genre de rédaction.	Le message est **confus** et/ou **manque d'adaptation** au genre de rédaction.	Le message est **très confus** et/ou **n'est pas suffisamment** adapté au genre de rédaction.
	V	Le vocabulaire est **très bien choisi, riche, très varié et très précis**.	Le vocabulaire **est bien choisi, varié et précis**.	Le vocabulaire est **convenable**, il **manque parfois de variété**, mais est **suffisamment précis**.	Le vocabulaire est **parfois inapproprié, manque de variété** et/ou **de précision**.	Le vocabulaire est **souvent inapproprié, redondant et/ou imprécis**.
LES PHRASES **sont bien construites (structure – S et lisibilité), liées entre elles et bien ponctuées (ponctuation – P).**	**S**	Les phrases sont **très bien construites** et montrent d'**excellents liens** entre elles, ce qui assure une **lisibilité optimale**.	Dans l'ensemble, les phrases sont **bien construites** et montrent de **bons liens** entre elles, ce qui assure une **bonne lisibilité**.	Les phrases sont **correctes**, mais **certaines erreurs gênent la lecture**. Les phrases sont **liées** entre elles avec un **certain souci de cohérence** qui assure la **lisibilité**.	La construction des phrases est **parfois incorrecte** et **nuit grandement à la lecture**. **Les liens** entre les phrases sont **mal construits et/ou inconstants**.	La construction des phrases est **souvent incorrecte** et **empêche la juste compréhension** du discours. **Les liens** entre les phrases sont **mal construits et/ou absents**.
	P	Les règles de ponctuation sont **très bien appliquées**, ce qui assure une **lecture très fluide**.	Les règles de ponctuation **sont bien appliquées**, ce qui assure une **lecture fluide**.	Les règles de ponctuation sont **appliquées correctement**, mais **certaines erreurs gênent la lecture**.	Les règles de ponctuation sont **appliquées aléatoirement** et/ou **certaines erreurs nuisent grandement à la lecture**.	Les règles de ponctuation **ne sont pas appliquées et/ou maitrisées**, ce qui **empêche la juste compréhension** du discours.
LES MOTS **sont bien accordés (grammaire - G) et bien écrits (orthographe - O).**	**G**	Les règles d'accord sont **très bien appliquées**, ce qui témoigne d'un **degré de correction élevé**.	Les règles d'accord sont **bien appliquées**, ce qui témoigne d'un **bon degré de correction**.	Les règles d'accord sont **appliquées correctement**, mais **certaines erreurs sont récurrentes**, ce qui témoigne d'un **degré de correction satisfaisant**.	Les règles d'accord sont **appliquées aléatoirement** et/ou **plusieurs erreurs sont récurrentes**, ce qui témoigne d'un **problème de correction**.	Les règles d'accord sont **rarement appliquées et/ou maitrisées**, ce qui **confirme un problème de correction**.
	O	L'orthographe des mots est **très bien maitrisée**, ce qui témoigne d'un **degré de correction élevé**.	L'orthographe des mots est **bien maitrisée,** ce qui témoigne d'un **bon degré de correction**.	L'orthographe des mots est **correcte**, mais **certains mots** sont **mal orthographiés de façon récurrente**, ce qui témoigne d'un **degré de correction satisfaisant**.	L'orthographe des mots est **parfois incorrecte**, ce qui témoigne d'un **problème de correction**.	L'orthographe est **souvent incorrecte**, ce **qui confirme un problème de correction**.
Pondération		/X points				

4.2 GRILLE ABRÉGÉE

CRITÈRE X Qualité de la langue écrite		**Notation associée au critère : X points (x %)**				
		NIVEAUX DE PERFORMANCE				
		SEUIL DE RÉUSSITE ATTEINT			**SEUIL DE RÉUSSITE NON ATTEINT**	
SEUIL DE RÉUSSITE DÉPARTEMENTAL						
INDICATEURS		**EXCELLENTE MAITRISE**	**BONNE MAITRISE**	**MAITRISE SUFFISANTE**	**MAITRISE INSUFFISANTE**	**ABSENCE DE MAITRISE (LACUNES IMPORTANTES)**
LE MESSAGE est efficace (adapté au genre de rédaction – T) et approprié (choix et précision du vocabulaire (dont celui disciplinaire) - V).	**T**	**Le français écrit est excellent.**	**Le français écrit est bien maitrisé.**	**Le français écrit est suffisant.**	**Le français écrit est insuffisant.**	**Le français écrit est très faible.**
	V	Le **message** est très efficace et très approprié (vocabulaire très bien choisi, riche, très varié et très précis).	Le **message** est efficace et approprié (vocabulaire bien choisi, varié et précis).	Dans l'ensemble, le **message** est correct et suffisamment approprié (le vocabulaire est convenable, manque parfois devariété, mais est suffisamment précis).	Le **message** est confus, manque d'adaptation et/ou est parfoisinapproprié (manque de variété et/ou de précision).	Le **message** est très confus, n'est pas suffisamment adapté et/ou est souvent inapproprié (vocabulaire inapproprié, redondant et/ou imprécis).
LES PHRASES sont bien construites (structure – S et lisibilité), liées entre elles et bien ponctuées (ponctuation – P).	**S**	Les **phrases** sont très bien construites, très bien liées entre elles et très bien ponctuées.	Les **phrases** sont bienconstruites, bien liées entre elles et bien ponctuées.	Dans l'ensemble, les **phrases** sont correctes, suffisamment liées entre elles et ponctuées correctement, mais certaines erreurs gênent la lecture.	Les **phrases** sont parfois incorrectes et/ou manquent Les **phrases** sont parfois incorrectes et/ou manquent de liens et/ou sont ponctuées aléatoirement.	Les **phases** sont souvent incorrectes, ne sont pas liées entre elles et/ou ne sont pas ponctuées adéquatement.
	P	Les **mots** sont très bien accordés et très bien écrits.	Les **mots** sont bien accordés et bien écrits.	Dans l'ensemble, les **mots** sont accordés et écrits correctement, mais certaines erreurs sont récurrentes.	Les **mots** sont accordés aléatoirement et/ou plusieurs erreurs sont récurrentes et l'orthographe des mots estparfois incorrecte.	Les **mots** sont rarement accordéscorrectement et l'orthographe des mots est souvent incorrecte.
LES MOTS sont bien accordés (grammaire - G) et bien écrits (orthographe - O).	**G**					
	O	**Lisibilité optimale, lecture très fluide et degré de correction élevé.**	**Bonne lisibilité, lecture fluide et bon degré de correction.**	**Lisible, malgré certaines erreurs qui gênent la lecture et degré satisfaisant de correction.**	**Lecture ralentie et/ou freinée et difficultés de correction visibles.**	**La bonne compréhension du discours est empêchée et problème de correction confirmé.**
Pondération		/X points				

La grille proposée se décline en plusieurs autres versions afin qu'elle s'intègre facilement à l'outil d'évaluation que vous avez élaboré pour évaluer les autres critères liés au contenu. Avant de choisir la version de la grille proposée, il est suggéré de considérer la longueur du texte à évaluer de même que le degré de précision désiré pour la correction.

Il est aussi possible de choisir une version de la grille selon le nombre de niveaux de performance dont vous avez besoin (4, 5 ou 6 colonnes).

5. BALISES ORIENTANT L'UTILISATION DE LA GRILLE D'ÉVALUATION QUALITATIVE COMMUNE

- **Évaluation positive :**

 Conformément à la PIÉA du Cégep, toutes les épreuves comportant un volet écrit ou une expression orale notent les habiletés ou les notions disciplinaires sur 90 %. Pour témoigner du degré de maitrise de la langue, 10 % des points sont ajoutés à cette note pour atteindre un total de 100 %, sauf pour le Département de français, langue et littérature où la pondération peut être supérieure (30 %).

- **Évaluation globale :**

 L'évaluation qualitative de la maitrise de la langue repose sur un jugement global, l'enseignant attribue donc la note en tenant compte de la performance pour l'ensemble des trois indicateurs (le message, les phrases et les mots) selon l'importance accordée en département (voir lignes directrices départementales et seuil de réussite départemental). Ainsi, un élève peut obtenir des points pour un indicateur bien réussi, même si les autres indicateurs sont jugés insuffisants. Inversement, la note zéro peut être attribuée si les lacunes sont trop importantes pour un seul et même indicateur.

- **Identification des erreurs et des éléments positifs :**

 Bien que la grille soit qualitative et vise une évaluation globale de la langue, il est important de signaler les erreurs dans le texte afin que l'élève puisse reconnaitre les éléments à améliorer. Les éléments positifs peuvent également être mis en évidence pour valoriser les aspects bien maitrisés.

- **Utilisation de codes de correction :**

 Les trois indicateurs du critère d'évaluation utilisés dans la grille d'évaluation qualitative sont associés à des codes de corrections spécifiques (T-V-S-P-G-O). Vous trouverez plus de détails sur la façon d'évaluer chacun des codes dans la section *6. Quels aspects de la langue française écrite devraient être évalués pour chaque code de correction?* Lors de la correction et de l'annotation du texte d'un élève, les codes de correction peuvent être mis dans la marge ou au-dessus des erreurs directement. Cette pratique permet à l'élève de mieux comprendre ses erreurs et de se référer aux ressources appropriées pour corriger ses erreurs efficacement de manière autonome.

- **Concertation départementale (définir des lignes directrices) :**
 - Afin de ne pas évaluer les élèves deux fois sur le même aspect, il est important que le département ou le programme se concerte pour intégrer ou supprimer un indicateur du critère Langue de la grille proposée qui serait déjà inclus dans un autre critère lié au contenu d'un plan cadre.
 - Le département ou le programme doit aussi déterminer l'importance accordée à chacun des trois indicateurs et aux types d'erreurs. De cette façon, l'évaluation des indicateurs sera harmonisée et plus équitable (voir l'exemple du Département de français, langue et littérature à la page suivante). Lors de cette concertation, le département pourrait également réfléchir au seuil de réussite propre à la réalité de leur(s) programme(s). Ce seuil de réussite devrait prévoir de faire place à une progression de la maitrise de la langue de l'élève entre son entrée au Cégep et sa diplomation (1re, 2e ou 3e année).

Exemple de lignes directrices départementales :

Département de français, langue et littérature

Pondération du critère de la maitrise de la langue :

Pour les textes de 300 mots et moins : 10 %
Pour les textes de 301 mots et plus : 30 %

Seuil de réussite départemental :

Communication orale et écrite 600 mots	**Écriture et littérature** 700 mots	**Littérature et imaginaire** 800 mots	**Littérature québécoise et EUF** 900 mots
1 erreur aux 20 mots (maximum 30 erreurs) 0/30	1 erreur aux 23 mots (maximum 30 erreurs) 0/30	1 erreur aux 27 mots (maximum 30 erreurs) 0/30	1 erreur aux 30 mots (maximum 30 erreurs) 0/30

Les indicateurs	**Importance accordée**
1- Le message	Le vocabulaire familier, vulgaire ou inapproprié est toujours pénalisé et le vocabulaire neutre est privilégié selon le type de production. Le vocabulaire disciplinaire est évalué dans ce critère. Les anglicismes sont évalués selon la dernière version du *Multidictionnaire de la langue française*. L'indicateur T concernant l'adaptation du texte au genre de rédaction a été supprimé du critère de la qualité de la langue puisque ce critère est déjà évalué dans le contenu disciplinaire.
2- Les phrases	Une phrase qui comporterait plusieurs lacunes de construction n'est considérée qu'une seule fois. Une même règle de ponctuation n'est considérée qu'une seule fois par paragraphe. La ponctuation liée à l'intégration de citations est évaluée dans le critère lié aux normes du genre dans le contenu disciplinaire.
3- Les mots	Un mot qui est mal écrit (orthographe, accent, majuscule) n'est considéré qu'une seule fois par paragraphe. Un mot qui comporterait deux erreurs n'est considéré qu'une seule fois (Exemple : Des beautés ennivrante. (O et G)). Dans un même énoncé, l'erreur d'accord n'est considérée qu'une seule fois (Exemple : Les belle histoire). Une importance particulière est accordée à l'indicateur concernant l'accord des mots (G).

Comment permettre une progression du niveau attendu de développement de la compétence langagière à l'écrit au cours des années de formation du programme ou de la discipline?

Quelle importance est accordée à chacun des trois indicateurs du critère langue écrite?

Dans quel contexte l'évaluation se déroule-t-elle?

6. QUELS ASPECTS DEVRAIENT ÊTRE ÉVALUÉS POUR CHAQUE CODE DE CORRECTION?

CODES	DESCRIPTION	ASPECTS MAITRISÉS	ASPECTS NON MAITRISÉS
T **TEXTE**	**Le texte** Ce code concerne principalement le genre textuel de la rédaction de l'élève. Il peut s'agir de normes liées au temps de verbe de la rédaction (présent ou passé) ou liées au pronom demandé (objectif (*il*/*on*) ou subjectif (*je*)). Le code T permet également de valider la lisibilité du travail dans son ensemble sans que ce soit lié à une règle en particulier.	1. Le respect du genre textuel demandé 2. La cohérence temporelle et pronominale 3. La lisibilité du travail (le texte est compréhensible et facile à lire)	1. Difficulté à lire et à comprendre l'ensemble du texte 2. Rédaction au passé simple ou à l'imparfait alors que la consigne demande le présent de l'indicatif Michel Tremblay **fut** un auteur québécois. 3. Rédaction subjective ou objective (selon les consignes de l'évaluation)
V **VOCABULAIRE**	**Le vocabulaire** Ce code a trait au choix des mots selon leur sens et le contexte dans lequel ils sont employés.	1. La variété des mots ou la répétition judicieuse de termes spécifiques 2. L'usage de vocabulaire soutenu (richesse des mots) 3. La précision du vocabulaire (par exemple l'utilisation efficace du vocabulaire disciplinaire et spécifique)	1. Usage d'anglicismes Le rendez-vous a été **cancellé**. 2. Mots familiers ou vulgaires Il s'en **fout** d'avoir échoué. 3. Imprécision ou confusion Ce texte **démontre** la joie. Cette robe **invoque** (évoque est le bon mot dans le contexte) un champ de fleurs.
S **SYNTAXE**	**La structure des phrases (syntaxe)** Ce code concerne le respect des règles de construction des phrases et les liens faits entre ces phrases.	1. La richesse de la construction des phrases (construction adéquate, efficace et variée, longueur des phrases appropriée, etc.) 2. Les liens entre les phrases (mots de liaison riches, variés et pertinents) 3. L'information progresse logiquement (pronom de reprise, reprise de l'information, etc.)	1. Absence de verbe principal conjugué **Lorsqu'il aperçoit son ami.** 2. Problème de négation Il **aurait pas** dû. 3. Mauvais usage des pronoms (qui, que, dont, lui, leur, elle, elles, on, etc.), des déterminants (mon, mes, la, le, un, des, ce, cet, cette, etc.) et des prépositions (à, de, pour, par, dans, avec, etc.) Ce sujet **que** je t'ai parlé est important. Le groupe d'étudiants a réussi l'examen, je **les** ai félicité. J'ai vendu la lampe **à** Pierre. 4. Présence erronée ou absence d'un mot (ordre des mots) Elle **a beaucoup dit de mal** de sa meilleure amie. Elle a dit beaucoup de mal **de d'autres** personnes.

CODES	DESCRIPTION	ASPECTS MAITRISÉS	ASPECTS NON MAITRISÉS
P **PONCTUATION**	**L'emploi de la ponctuation** Ce code concerne l'usage des signes de ponctuation (,.;:!?... « »). Il est important de rappeler que la virgule sert principalement à encadrer, à déplacer ou à ajouter.	1. La constance dans le respect des règles de ponctuation 2. La rédaction d'une phrase complexe malgré une lacune de ponctuation	1. Absence de mise en relief de mots ou de groupes de mots déplacés en tête de phrase (complément de phrase et mots de liaison) **Ce matin** j'avais un cours passionnant. **Finalement** mon ami a appelé. 2. Absence de virgule devant « mais » ou « car » (conjonction) Je suis en retard **mais** j'arriverai bientôt. 3. Ponctuation inappropriée dans l'énumération J'ai des crayons **bleus, roses, violets, et verts**. 4. Mauvais usage de la virgule entre le sujet et le verbe (une seule) **Pierre, mon ami m'a aidé** à déménager 5. Mauvais usage de la virgule entre le verbe et le complément direct (CD) (une seule) Je te **montrerai**, ma nouvelle voiture. 6. Utilisation inadéquate des autres règles de ponctuation (: ; … ! ?) Il se demande pourquoi il devrait étudier**?**
G **GRAMMAIRE**	**L'accord des mots (grammaire)** Ce code concerne l'accord des mots (verbes, noms, adjectifs, déterminants, etc.).	1. La constance dans les accords (verbes, noms, adjectifs, etc.)	1. Mauvais accord du singulier/pluriel et du féminin/masculin Les fleurs sont très **joli**. 2. Conjugaison inappropriée des verbes **Si je serais** enseignant, je serais en train de **corrigé**. 3. Mauvais accord du verbe avec le sujet Le monde **sont** drôle. 4. Mauvais accord du participe passé (être ou avoir) **Les framboises qu'ils ont mangés** sont délicieuses. 5. Mauvais emploi des homophones (confusion entre mots de même prononciation) **Tout** mes amis sont partis.
O **ORTHOGRAPHE**	**L'écriture des mots (orthographe)** Ce code concerne la façon dont les mots s'écrivent. La nouvelle orthographe et l'orthographe traditionnelle sont toutes deux acceptées, cependant il est conseillé de choisir l'une ou l'autre dans l'ensemble d'un même texte par souci de cohérence.	1. La constance dans le respect de l'orthographe	1. Mauvais emploi de la majuscule, de la minuscule, de l'apostrophe et du trait d'union (attention à la nouvelle orthographe) Pour mon examen, j'ai utilisé mon **aide mémoire.** J'ai une nationalité **Canadienne**. 2. Mauvaise écriture du mot (validation dans le dictionnaire) J'ai **lontemps** cru en mes chances de réussir. 3. Mauvais usage des accents (attention à la nouvelle orthographe) J'ai **révèlé** ma stratégie.

7. EXEMPLES DE CORRECTION ET DE NOTATION DE TEXTES - EXCELLENTE MAITRISE

EXCELLENTE MAITRISE

Beaux liens entre les phrases et les idées

Au moment de commencer mon stage, j'étais nerveux. Je me posais plusieurs questions sur la façon dont le stage allait se dérouler et sur la façon dont je devais me comporter avec mes collègues. Toutefois, ces craintes Ponctuation efficace étaient infondées : l'équipe présente dans mon milieu de travail a été très accueillante et je me suis rapidement G sentie en confiance. C'est le cas particulièrement de M. Pelletier qui a manifesté une bienveillance exceptionnelle à mon égard en m'offrant son soutien. Par exemple, lorsque je rencontrais des difficultés pour accomplir une tâche, il me proposait des alternatives avec tact, P sans jamais me faire sentir inférieur. En résumé, ce que j'ai le plus apprécié durant ce stage, c'est l'expérience précieuse que j'ai acquise en matière de relations professionnelles.

CRITÈRE 3 Qualité de la langue écrite		Notation associée au critère : 10 points (10 %)				
		NIVEAUX DE PERFORMANCE				
		SEUIL DE RÉUSSITE ATTEINT			SEUIL DE RÉUSSITE NON ATTEINT	
SEUIL DE RÉUSSITE DÉPARTEMENTAL						
INDICATEURS		EXCELLENTE MAITRISE	BONNE MAITRISE	MAITRISE SUFFISANTE	MAITRISE INSUFFISANTE	ABSENCE DE MAITRISE (LACUNES IMPORTANTES)
LE MESSAGE est efficace (adapté au genre de rédaction – T) et approprié (choix et précision du vocabulaire (dont celui disciplinaire) - V).	T V	**Le français écrit est excellent.** Le **message** est très efficace et très approprié (vocabulaire très bien choisi, riche, très varié et très précis).	**Le français écrit est bien maitrisé.** Le **message** est efficace et approprié (vocabulaire bien choisi, varié et précis).	**Le français écrit est suffisant.** Dans l'ensemble, le **message** est correct et suffisamment approprié (le vocabulaire est convenable, manque parfois de variété, mais est suffisamment précis).	**Le français écrit est insuffisant.** Le **message** est confus, manque d'adaptation et/ou est parfois inapproprié (manque de variété et/ou de précision).	**Le français écrit est très faible.** Le **message** est très confus, n'est pas suffisamment adapté et/ou est souvent inapproprié (vocabulaire inapproprié, redondant et/ou imprécis).
LES PHRASES sont bien construites (structure – S et lisibilité), liées entre elles et bien ponctuées (ponctuation – P).	S P	Les **phrases** sont très bien construites, très bien liées entre elles et très bien ponctuées.	Les **phrases** sont bien construites, bien liées entre elles et bien ponctuées.	Dans l'ensemble, les **phrases** sont correctes, suffisamment liées entre elles et ponctuées correctement, mais certaines erreurs gênent la lecture.	Les **phrases** sont parfois incorrectes et/ou manquent de liens et/ou sont ponctuées aléatoirement.	Les **phases** sont souvent incorrectes, ne sont pas liées entre elles et/ou ne sont pas ponctuées adéquatement.
LES MOTS sont bien accordés (grammaire - G) et bien écrits (orthographe - O).	G O	Les **mots** sont très bien accordés et très bien écrits. **Lisibilité optimale, lecture très fluide et degré de correction. élevé.**	Les **mots** sont bien accordés et bien écrits. **Bonne lisibilité, lecture fluide et bon degré de correction.**	Dans l'ensemble, les **mots** sont accordés et écrits correctement, mais certaines erreurs sont récurrentes. **Lisible, malgré certaines erreurs qui gênent la lecture et degré satisfaisant de correction.**	Les **mots** sont accordés aléatoirement et/ou plusieurs erreurs sont récurrentes et l'orthographe des mots est parfois incorrecte. **Lecture ralentie et/ou freinée et difficultés de correction visibles.**	Les **mots** sont rarement accordés correctement et l'orthographe des mots est souvent incorrecte. **La bonne compréhension du discours est empêchée et problème de correction confirmé.**
Pondération		9/10 points				

7. EXEMPLES DE CORRECTION ET DE NOTATION DE TEXTES - MAITRISE SUFFISANTE

MAITRISE SUFFISANTE

Lorsque j'ai commencer mon stage, j'étais nerveux. Je me demandais comment cela allait se passer et comment que je devais me comporter avec mes collègues. L'équipe de travail de mon milieu de stage ont été très accueillant et elle a tout fait pour me rassuré. M. Pelletier, entre autres, a fait montre envers moi de bienveillance. Par exemple, lorsque j'avais de la difficulté à effectuer une tache, il me donnait une autre façon d'y parvenir sans chialer. Je crois que ce qui a été le plus bénéfique lors de mon stage, c'est l'apprentissage concret des relations de travail.

Texte clair, phrases correctes, mais à lier davantage à certains endroits.

CRITÈRE 3 Qualité de la langue écrite		Notation associée au critère : 10 points (10 %)				
		NIVEAUX DE PERFORMANCE				
		SEUIL DE RÉUSSITE ATTEINT			SEUIL DE RÉUSSITE NON ATTEINT	
SEUIL DE RÉUSSITE DÉPARTEMENTAL						
INDICATEURS		EXCELLENTE MAITRISE	BONNE MAITRISE	MAITRISE SUFFISANTE	MAITRISE INSUFFISANTE	ABSENCE DE MAITRISE (LACUNES IMPORTANTES)
LE MESSAGE est efficace (adapté au genre de rédaction – T) et approprié (choix et précision du vocabulaire (dont celui disciplinaire) - V).	T	**Le français écrit est excellent.**	**Le français écrit est bien maitrisé.**	**Le français écrit est suffisant.**	**Le français écrit est insuffisant.**	**Le français écrit est très faible.**
	V	Le **message** est très efficace et très approprié (vocabulaire très bien choisi, riche, très varié et très précis).	Le **message** est efficace et approprié (vocabulaire bien choisi, varié et précis).	Dans l'ensemble, le **message** est correct et suffisamment approprié (le vocabulaire est convenable, manque parfois de variété, mais est suffisamment précis).	Le **message** est confus, manque d'adaptation et/ou est parfois inapproprié (manque de variété et/ou de précision).	Le **message** est très confus, n'est pas suffisamment adapté et/ou est souvent inapproprié (vocabulaire inapproprié, redondant et/ou imprécis).
LES PHRASES sont bien construites (structure – S et lisibilité), liées entre elles et bien ponctuées (ponctuation – P).	S	Les **phrases** sont très bien construites, très bien liées entre elles et très bien ponctuées.	Les **phrases** sont bien construites, bien liées entre elles et bien ponctuées.	Dans l'ensemble, les **phrases** sont correctes, suffisamment liées entre elles et ponctuées correctement, mais certaines erreurs gênent la lecture.	Les **phrases** sont parfois incorrectes et/ou manquent de liens et/ou sont ponctuées aléatoirement.	Les **phases** sont souvent incorrectes, ne sont pas liées entre elles et/ou ne sont pas ponctuées adéquatement.
	P					
LES MOTS sont bien accordés (grammaire - G) et bien écrits (orthographe - O).	G	Les **mots** sont très bien accordés et très bien écrits.	Les **mots** sont bien accordés et bien écrits.	Dans l'ensemble, les **mots** sont accordés et écrits correctement, mais certaines erreurs sont récurrentes.	Les **mots** sont accordés aléatoirement et/ou plusieurs erreurs sont récurrentes et l'orthographe des mots est parfois incorrecte.	Les **mots** sont rarement accordés correctement et l'orthographe des mots est souvent incorrecte.
	O	**Lisibilité optimale, lecture très fluide et degré de correction. élevé.**	**Bonne lisibilité, lecture fluide et bon degré de correction.**	**Lisible, malgré certaines erreurs qui gênent la lecture et degré satisfaisant de correction.**	**Lecture ralentie et/ou freinée et difficultés de correction visibles.**	**La bonne compréhension du discours est empêchée et problème de correction confirmé.**
Pondération		6/10 points				

7. EXEMPLES DE CORRECTION ET DE NOTATION DE TEXTES - MAITRISE INSUFFISANTE

MAITRISE INSUFFISANTE

Lorsque j'ai commencer mon stage, j'étais nerveux. Je me demandais comment cela allait se passer et aussi comment me comporter avec mes collègues? Mais l'équipe du milieu de travail où j'étais a été très accueuillans et ils tous fait pour me rassurer. M Pelletier, entre autre, a fait montre vis-à-vis de moi de bienveillance. Lorsque je n'arrivais pas à accomplir une tache, il me donnait une autre possibilité san me faire sentir poche. La chose que j'ai le plus bénificié lors de mon stage a été je crois, l'expérience que cela m'a permis d'acquérir au niveau des relations de travail.

Texte compréhensible, mais qui serait plus facile à lire avec une meilleure révision/correction.

CRITÈRE 3 Qualité de la langue écrite		Notation associée au critère : 10 points (10 %)				
		NIVEAUX DE PERFORMANCE				
		SEUIL DE RÉUSSITE ATTEINT			SEUIL DE RÉUSSITE NON ATTEINT	
SEUIL DE RÉUSSITE DÉPARTEMENTAL						
INDICATEURS		EXCELLENTE MAITRISE	BONNE MAITRISE	MAITRISE SUFFISANTE	MAITRISE INSUFFISANTE	ABSENCE DE MAITRISE (LACUNES IMPORTANTES)
LE MESSAGE est efficace (adapté au genre de rédaction – T) et approprié (choix et précision du vocabulaire (dont celui disciplinaire) - V).	T	**Le français écrit est excellent.** Le **message** est très efficace et très approprié (vocabulaire très bien choisi, riche, très varié et très précis).	**Le français écrit est bien maitrisé.** Le **message** est efficace et approprié (vocabulaire bien choisi, varié et précis).	**Le français écrit est suffisant.** Dans l'ensemble, le **message** est correct et suffisamment approprié (le vocabulaire est convenable, manque parfois de variété, mais est suffisamment précis).	**Le français écrit est insuffisant.** Le **message** est confus, manque d'adaptation et/ ou est parfois inapproprié (manque de variété et/ou de précision).	**Le français écrit est très faible.** Le **message** est très confus, n'est pas suffisamment adapté et/ou est souvent inapproprié (vocabulaire inapproprié, redondant et/ou imprécis).
	V					
LES PHRASES sont bien construites (structure – S et lisibilité), liées entre elles et bien ponctuées (ponctuation – P).	S	Les **phrases** sont très bien construites, très bien liées entre elles et très bien ponctuées.	Les **phrases** sont bien construites, bien liées entre elles et bien ponctuées.	Dans l'ensemble, les **phrases** sont correctes, suffisamment liées entre elles et ponctuées correctement, mais certaines erreurs gênent la lecture.	Les **phrases** sont parfois incorrectes et/ ou manquent de liens et/ou sont ponctuées aléatoirement.	Les **phases** sont souvent incorrectes, ne sont pas liées entre elles et/ou ne sont pas ponctuées adéquatement.
	P					
LES MOTS sont bien accordés (grammaire - G) et bien écrits (orthographe - O).	G	Les **mots** sont très bien accordés et très bien écrits.	Les **mots** sont bien accordés et bien écrits.	Dans l'ensemble, les **mots** sont accordés et écrits correctement, mais certaines erreurs sont récurrentes.	Les **mots** sont accordés aléatoirement et/ou plusieurs erreurs sont récurrentes et l'orthographe des mots est parfois incorrecte.	Les **mots** sont rarement accordés correctement et l'orthographe des mots est souvent incorrecte.
	O	**Lisibilité optimale, lecture très fluide et degré de correction. élevé.**	**Bonne lisibilité, lecture fluide et bon degré de correction.**	**Lisible, malgré certaines erreurs qui gênent la lecture et degré satisfaisant de correction.**	**Lecture ralentie et/ou freinée et difficultés de correction visibles.**	**La bonne compréhension du discours est empêchée et problème de correction confirmé.**
Pondération		/10 points				

8. MÉDIAGRAPHIE

Bélec, C. (2018). L'importance de la motivation pour le développement de la métacognition, de l'apprentissage autorégulé et de l'autonomie. *Pédagogie collégiale*, 31(4), 15-21. https://eduq.info/xmlui/bitstream/ handle/11515/37791/belec-31-4-2018.pdf?sequence=2&isAllowed=y

Bélec, C. et Richard, É. (2020). La rétroaction multitype. *Pédagogie collégiale*, 34(1), 5-12.

Bellemare, R. (2012). Voir plus loin que la correction des « fautes ». *Correspondance*, 18(1). https://correspo.ccdmd.qc.ca/document/cinq-pistes-pour-favoriser-le-developpement-des-competences-a-lecrit/voir-plus-loin-que-la-correction-des-fautes/

Boivin, M-C., Chabot, L., Debeurme, G. (2022). *La maitrise du français au collégial : le temps d'agir*. Comité d'expertes sur la maitrise du français au collégial. https://eduq.info/xmlui/bitstream/handle/11515/38793/Maitrise-francais-collegial_Comite-expertes-maitrise-francais-collegiel-2022.pdf?sequence=2

Boyer, P. (2016). Enseigner à écrire : une responsabilité partagée entre les professeurs de toutes les disciplines. *Pédagogie collégiale*, 30(1), 7-12. https://eduq.info/xmlui/bitstream/handle/11515/35696/Boyer_30_1_2016.pdf

CCDMD. *Outil d'aide à la correction*. Amélioration du français. https://ameliofrancais.ccdmd.qc.ca

Cégep de Rivière-du-Loup. (2025). *Le guide CLEF : Un guide pour développer tes compétences langagières en français.* https://www.cegeprdl.ca/media/10908457/guide-clef_v2.pdf

Chartrand, S-G. (2013). Enseigner la révision-correction du texte du primaire au collégial. *Correspondance*, 18(2), 7-9.

Chartrand, S-G., Émery-Bruneau, J. et Sénéchal, K. avec la coll. de Riverin, P. (2015). *Caractéristiques de 50 genres pour développer les compétences langagières en français*. Didactica, c.é.f. www.enseignementdufrancais.fse.ulaval.ca

Compétence langagière. (2018). Office québécois de la langue française. https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26544248/competence-langagiere

Conseil supérieur de l'éducation. (2018). *Évaluer pour que ça compte vraiment. Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2016-2018*. Le Conseil. https://www.cse.gouv.qc.ca/wp content/uploads/2019/02/2019-02-evaluer-pour-que-ca-compte-vraiment-rapport-2016-2018-etat-et-besoins-napperon.pdf

Côté, F. (2014). *Construire des grilles d'évaluation descriptives au collégial. Guide d'élaboration et exemples de grille. Presses de l'Université du Québec*.

Fédération des cégeps. (2021). *La réussite au cégep : regards rétrospectifs et prospectifs*. https://fedecegeps.ca/autres/2021/10/la-reussite-au-cegep-regards-retrospectifs-et-prospectifs/

Fortier, G. et Préfontaine, C. (2004). Le français écrit dans toutes les disciplines : d'abord la responsabilité de l'élève. *Vie pédagogique, avril-mai*(131), 44-47.

POUR ALLER PLUS LOIN

Hétu, M. (2019). Évaluer pour soutenir l'apprentissage. *Pédagogie collégiale*, 32(4), 3-11.

Kingsbury, F. et Tremblay, J-Y. (2010). Des entraves à l'évaluation de la langue par l'ensemble des professeurs. *Correspondance*, 15(4). https://correspo.ccdmd.qc.ca/document/la-maitrise-de-la-langue-et-si-tout-le-monde-sy-mettait/des-entraves-a-levaluation-de-la-langue-par-lensemble-des-professeurs/

Lachapelle, G. et Pelletier, J. (2014). Harmoniser les pratiques d'évaluation du français : une entreprise fastidieuse menée dans un esprit d'équité. *Correspondance*, 9(3). https://correspo.ccdmd.qc.ca/document/heureuxdunprintemps/harmoniser-les-pratiques-devaluation-du-francais-une-entreprise-fastidieuse-menee-dans-un-esprit-dequite/

Lanctôt, S. (2020). Aider les étudiants à mieux lire et écrire dans notre discipline en s'appropriant le concept de genre textuel. *Pédagogie collégiale*, 33(3),24-30.

Laveault, D. (2021). L'évaluation certificative des apprentissages : au-delà des notes. Dans C. Barroso Da Costa, D.Leduc, et I. Nizet (dir.), *40 ans de mesure et d'évaluation* (p. 95-117). Presses de l'Université du Québec.

Leroux, J.L. (dir.) (2015). *Évaluer les compétences au collégial et à l'université : un guide pratique*. AQPC.

Masson, S. (2020). *Activer ses neurones : pour mieux apprendre et enseigner*. Éditions Odile Jacob.

Masson, S. (2024). *Développer des compétences : comment mieux utiliser son cerveau*. Éditions Odile Jacob.

Masson, S. (2025). Éviter la surcharge de la mémoire de travail : un défi majeur. *Cahiers pédagogiques*, (1), 714. masson-2025-eviter-la-surcharge-de-la-memoire-de-travail-un-defi-majeur

Masson, S. (2026, 4 mars). *Comprendre le cerveau pour mieux enseigner* [communication orale]. Journée pédagogique, Cégep de Rivière-du-Loup. Comprendre le cerveau pour mieux enseigner

Messier, G. (2017). Le modelage, une technique pédagogique qui rend l'implicite explicite. *Vivre le primaire*, 30(3),41-43.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2011). *Formation générale, commune, propre et complémentaire aux programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales*. www.mels.gouv.qc.ca

Ministère de l'Enseignement supérieur. (2021). *Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (PARES) 2021-2026*.

Ministère de l'Enseignement supérieur. (2024). *Rapport du groupe de travail mis en place dans le cadre de la mesure 3.5 du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur* (PARES) 2021-2026.

Moffet, J-D. (1995). Des stratégies pour favoriser le transfert des connaissances en écriture au collégial. *Revue des sciences de l'éducation*, 21(1), 95-120. https://www.erudit.org/fr/revues/rse/1995-v21-n1-rse2277/502005ar.pdf.

Morisette, D. avec la coll. de Laurencelle, L. (1993). *Les examens de rendement scolaire* (3e éd.). Presses de l'Université Laval.

Paradis, C. (2023). L'évaluation positive : évaluer les compétences langagières pour les valoriser (première partie). *Correspondance*. https://correspo.ccdmd.qc.ca/document/levaluation-positive-evaluer-les-competences-langagieres-pour-les-valoriser-premiere-partie/

Paradis, C. (2023). L'évaluation positive : évaluer les compétences langagières pour les valoriser (seconde partie). *Correspondance*. https://correspo.ccdmd.qc.ca/document/levaluation-positive-evaluer-les-competences-langagieres-pour-les-valoriser-seconde-partie/

Paradis, C. et Lapointe M.-H. (6 juin 2024). *L'évaluation positive pour développer et valoriser les compétences langagières dans toutes les disciplines* [communication orale]. AQPC, Gatineau.

Paradis, H. (2013). La réécriture. *Correspondance*, 18(3). https://correspo.ccdmd.qc.ca/document/pygmalion-et-nous/la-reecriture/

Pasquini, R. (2021). *Quand la note devient constructive. Évaluer pour certifier et soutenir les apprentissages*. Presses de l'Université Laval.

Reuter, Y. (2013). Synthèse. Didactique du français : éléments de réflexion et de proposition. Dans J-L. CHISS, J. DAVID et Y. REUTER (dir.), *Didactique du français* (p. 211-234). De Boeck.

Roberge, J. (2006). L'utilisation d'un code de correction pour identifier les erreurs de langue : lequel choisis? *Correspondance*, 11(4),6.

Roberge, J. (2008). *Rendre plus efficace la correction des rédactions. Rapport PAREA*. Cégep André-Laurendeau. cdc.qc.ca/parea/786948_ roberge_correction_andre_laurendeau_PAREA_2008.pdf

Roberge, J. et Roberge, J. (2015). Stratégie de correction des productions écrites dans toutes les disciplines. Dans J.L Leroux (dir.), *Évaluer les compétences au collégial et à l'université: un guide pratique*. AQPC.

Roberge, J. et Ruest, C. (2014). Enseignement et représentations autour de l'écrit. *Correspondance*, 19(2). https://correspo.ccdmd.qc.ca/document/haro-sur-lecole/enseignement-et-representations-autour-de-lecrit/

Ruest, C. (2015). Modalités de correction et d'évaluation de la langue : réflexion du Réseau Repfran. *Correspondance*, 21(1).

Ruest, C. (2016). Le bilan du Réseau Repfran, comme un début de concert. *Correspondance*. https://correspo.ccdmd.qc.ca/document/la-lecture-dans-toussesetats/lebilandureseaurepfrancommeundebutdeconcert/#:~:text=Selon%2098%20%%20des%20coll%C3%A8ges,%20la%20pr%C3%A9sence%20du%20ou%20e

Document préparé à la demande de la Direction des études par Julie Côté, enseignante
et Maud Cloutier, conseillère pédagogique, en collaboration avec le Service des communications.
Révision par Annie Bourgoin, enseignante.

Cégep de Rivière-du-Loup, octobre 2024
Version mise à jour, mai 2026

CÉGEP DE
RIVIÈRE-DU-LOUP

NOTES